



# Nouvelles du C.A.

Volume 6, n° 1 (No 344, 1<sup>er</sup> octobre 2008)

## **Dotation à la direction générale**

Au terme d'un rigoureux processus de sélection et par suite de l'avis favorable unanime de la commission des études, le conseil d'administration a procédé à la nomination de madame Francine Senécal au poste de directrice générale de l'établissement.

Venue rencontrer les administrateurs, madame Senécal a dit être «touchée par la confiance qu'on lui accorde et très heureuse de rejoindre les rangs du Cégep, une institution qui n'a peur de rien et qui ose.» Une de ses priorités sera de viser le plein déploiement du potentiel de l'établissement comme partenaire de la vie culturelle, économique et sociale de Montréal et de sa région.

Messieurs Gérald Lizée, président du conseil d'administration et également du comité de sélection, et Jacques Roussil ont vanté l'expérience et le bagage de madame Senécal. Selon eux, elle incarne déjà les valeurs d'engagement, de concertation et d'ouverture du CVM. Elle entrera en fonction au début de janvier 2009.

## **Plan de travail 2008-2009 et bilan 2007-2008**

Présenté comme à l'habitude à ce moment de l'année, le plan de travail du Collège a été élaboré en ayant comme objectif de lier les actions annuelles au plan stratégique 2006-2011. Les projets qui y sont présentés sont ceux appelés à reddition de comptes devant le conseil d'administration ou ceux qui sont stratégiques pour le développement du Cégep.

Voici quelques faits saillants du plan de travail. Ils sont regroupés sous les cinq grandes orientations du plan stratégique.

*Orientation 1 Favoriser la réussite, tant scolaire qu'éducative, de tous les élèves du Collège par la mise en œuvre du plan de réussite*

- Évaluer la mise en œuvre du plan de réussite 2004-2009
- Atteindre les cibles déterminées par le MELS concernant la réussite des élèves et leur diplomation
- Augmenter le soutien aux élèves dans l'amélioration de la maîtrise de la langue française

*Orientation 2 Maintenir une offre de programmes d'études de qualité visant le développement intégral de la personne et répondant aux besoins de formation des élèves et de la société*

- Implanter et évaluer des programmes
- Mettre en œuvre des activités de formation afin de répondre aux besoins de la population visée par le Pacte pour l'Emploi du gouvernement du Québec
- Favoriser la mise en œuvre d'activités de recherche et d'innovation

*Orientation 3 Soutenir et développer un milieu de vie et d'apprentissage riche et stimulant qui favorise l'engagement*

- Consolider l'offre de services en matière d'accueil, d'intégration et de suivi des étudiants éprouvant des problèmes de santé mentale et diversifier l'offre de service en réponse aux besoins des étudiants rencontrant de difficultés d'apprentissage
- Mettre en œuvre la nouvelle politique environnementale en visant la certification Cégep vert, niveau III

*Orientation 4 Maintenir et développer une culture de gestion respectant et valorisant les personnes et favorisant la participation et la concertation*

- Faire adopter un protocole d'encadrement permettant de tenir tout genre de manifestations étudiantes lors d'activités avec coucher
- Souligner les 40 ans du CVM
- Produire et transmettre un rapport concernant l'application du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAE), amorcer les travaux dans le but de se conformer aux exigences de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à l'égard des personnes handicapées et poursuivre l'implantation du Programme

*Orientation 5 Favoriser l'ouverture sur son milieu et sur le monde*

- Renforcer l'image du Collège auprès de ses principaux publics cibles
- Mettre en place les conditions nécessaires à la création d'un pôle d'excellence dans le domaine de la créativité numérique
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action découlant de la politique internationale

Le bilan et le plan de travail complets seront bientôt disponibles sur le site Web dans la section *À propos du cégep*.

### **Approbation de l'entente de partenariat avec le MELS concernant les transferts fédéraux**

Monsieur Jacques Roussil et madame Murielle Lanciault ont présenté aux administrateurs le plan triennal d'action lié à l'utilisation des sommes allouées aux cégeps dans le cadre du réinvestissement consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur.

Monsieur Jean-Marc Petit, président du syndicat des professeurs, a exprimé son mécontentement en déposant une résolution qui stipule que le SPCVM est en profond désaccord quant à l'attribution proposée des sommes, notamment en ce qui concerne le peu de mesures pour l'aide directe aux enseignants.

La direction générale et la direction des études ont démontré une ouverture pour poursuivre les discussions. Les suites du dossier feront l'objet d'un suivi à la séance du conseil du mois de novembre.

### **Adoption du budget d'investissement – norme réfection et transformation**

Cette norme du budget d'investissement n'avait pas été présentée aux administrateurs en juin dernier puisque les montants n'étaient pas encore confirmés par le MELS. Pour la prochaine année, le CVM dispose d'un montant de 2 013 600 \$ qui comprend une enveloppe provenant du plan de rattrapage et une autre pour la résorption du déficit d'entretien, tel qu'annoncé dans le plan québécois des infrastructures.

### **Effectif scolaire 2008**

Dans un cégep comme le nôtre, la gestion du nombre d'admission est très complexe et l'orchestration de l'offre de services aux étudiants qui demeurent inscrits est un défi. Au 1<sup>er</sup> mars 2008, 5 986 demandes d'admission ont été acheminées au CVM et 3 331 élèves ont été admis. C'est dire que la demande d'admission d'un élève sur deux est acceptée.

En date du 22 septembre, l'effectif étudiant à l'enseignement régulier était de 6 077 élèves. Ce chiffre se situe à quelques dizaines près en deçà du devis pédagogique fixé par le MELS et tient compte des abandons enregistrés entre le moment de l'admission et la date limite d'abandon par les élèves.

### **Modification à la grille de programme de l'AEC en Dessin technique**

Au terme des consultations usuelles, des modifications sont apportées à la grille du programme d'AEC en Dessin technique dans le but de mieux répondre aux besoins de formation des étudiants requis par l'évolution du marché du travail.

### **Prochaine réunion**

Une assemblée se tiendra le mercredi 26 novembre.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la Direction des communications  
et des affaires corporatives*